

DÉCLARATION D'ERBIL

CONSEIL DU GENRE

Nous, les participants réunis à Erbil à l'occasion de la conférence à mi-mandat du Conseil du Genre les 22 et 23 avril 2024, déclarons par la présente

Condamner :

- 1) Les dangers encourus par les femmes journalistes dans de nombreuses régions du monde, mettant leur vie et leur santé en péril dans l'exercice de leur métier, qui consiste à informer les membres de leur communauté et de leur pays. Nous condamnons tout particulièrement les situations actuelles en Palestine et en Ukraine. Il est inacceptable que la mort soit un risque professionnel pour celles qui rendent compte du monde qui les entoure.
- 2) Le harcèlement sur les réseaux sociaux et la violence à laquelle font face les femmes journalistes dans les rédactions et sur le terrain.
- 3) Les obstacles rencontrés par les femmes journalistes pour accéder à des postes de direction dans les médias et dans leurs propres organisations professionnelles. La précarité et les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes empoisonnent la vie de nombreuses femmes journalistes.
- 4) L'absence de progrès dans la réalisation des objectifs de la Déclaration de Pékin, qui promettait de progresser vers l'égalité dans les médias et qui a été adoptée il y a près de 30 ans.

Nous demandons :

- 1) Le renforcement des mesures visant à protéger les femmes journalistes dans l'exercice libre et sûr de leur profession, ainsi que l'ouverture d'enquêtes approfondies et la prise en charge des cas de harcèlement et de violence lorsqu'ils se produisent.
- 2) La mise en œuvre de mesures en faveur de l'égalité dans les médias et les syndicats pour faciliter l'accès des femmes journalistes à des postes de

responsabilité, ainsi que des progrès dans les négociations collectives pour combler l'écart de rémunération et améliorer les conditions de travail des femmes journalistes.

3) L'examen des objectifs de la Déclaration de Pékin en ce qui concerne les médias afin de faire pression sur les gouvernements et les entreprises pour qu'ils fassent progresser l'égalité en brisant les stéréotypes liés au genre.

Nous demandons à la FIJ :

1) De poursuivre les progrès en matière d'égalité en étroite collaboration avec le Conseil du Genre et de rechercher des projets et des financements pour toutes les régions.

2) D'exhorter et d'habiliter les affiliés à faire campagne pour l'égalité et à faciliter la formation des femmes et l'intégration des femmes dans les postes de direction.

3) De renforcer la collaboration avec des organismes internationaux tels que l'ONU et l'UNESCO, ainsi qu'avec les Confédérations syndicales mondiale et européenne et d'autres mouvements et réseaux de femmes tels que le GAMAG.